

ECLATEUR

FICHE N° 99

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1925-1949

Fabricant : fabricant non renseigné

Domaines : Physique

Sous-domaines : Electricité

Organisme : Ecole supérieure du Professorat des écoles

Ville : Limoges

Modèle :

Matériaux : Cuivre, Bois

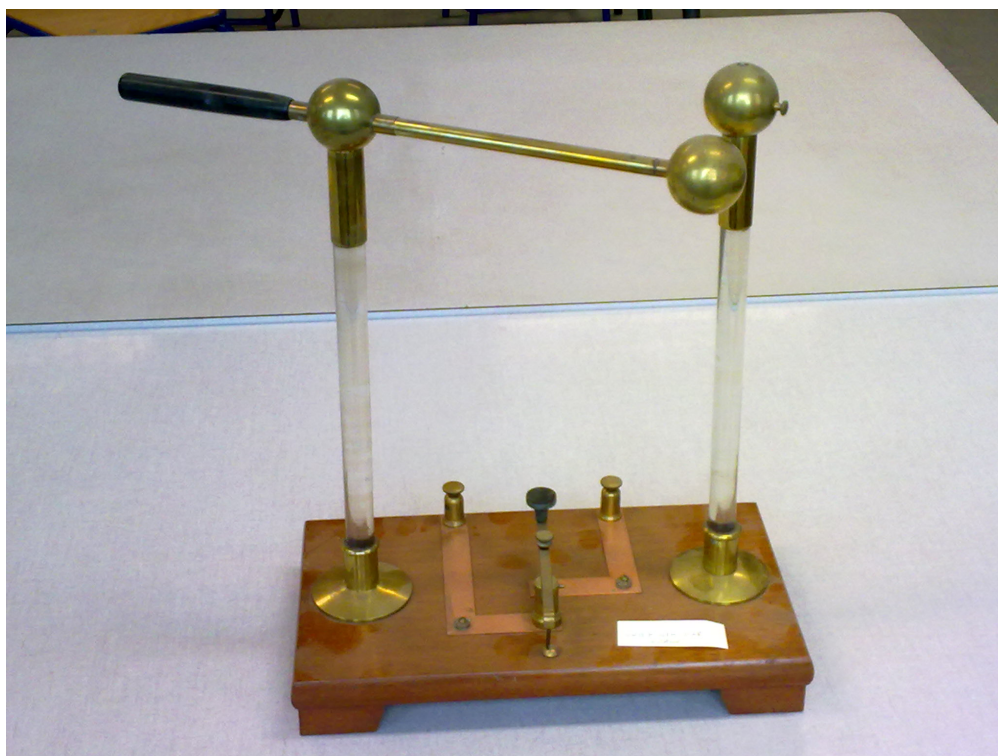
Description

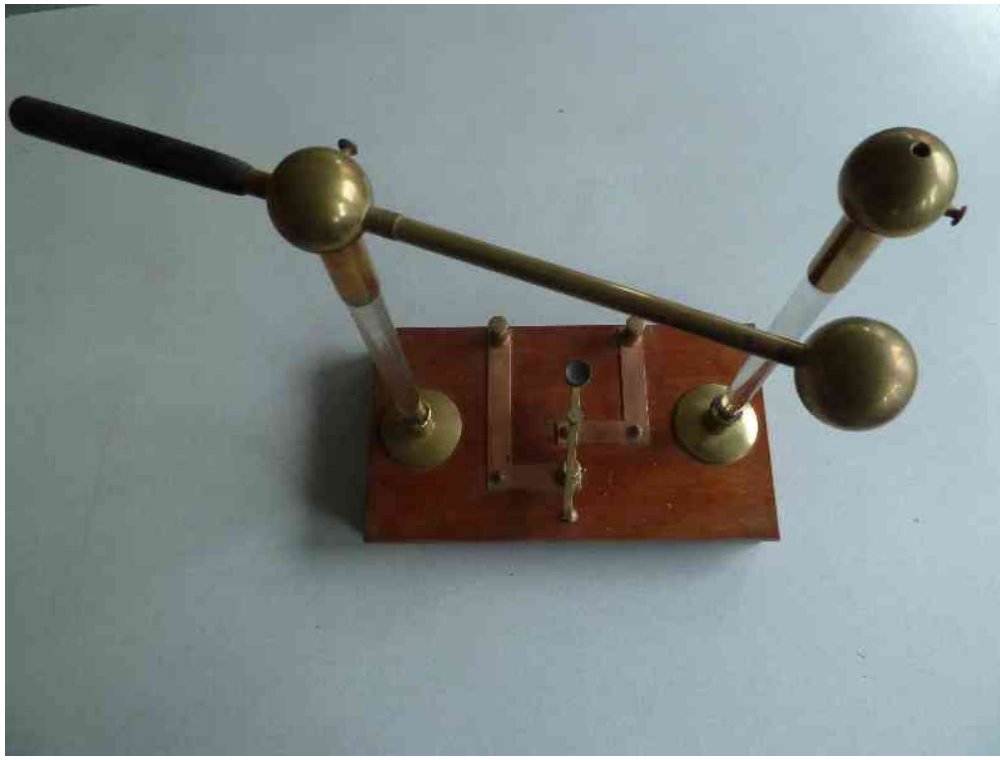
Cet éclateur est fixé sur un socle en bois. Il se compose de deux colonnes en verre (isolant) terminées à leur sommet par une boule en cuivre (électrodes). Une tige en cuivre mobile fixée sur l'une d'elles permet de les mettre en contact pour établir un circuit électrique. Un interrupteur est fixé sur le socle.

Cet éclateur fonctionne dans l'air ambiant. Au-delà d'une certaine valeur de tension entre les bornes, donc d'un certain champ électrique entre les électrodes, un amorçage se produit et un courant s'établit entre les deux électrodes en formant un arc électrique. En général une des électrodes est reliée à une polarité et l'autre à la terre. Après amorçage, la polarité se trouve donc pratiquement au potentiel de la terre.

Utilisation

Cet éclateur est un objet pédagogique destiné à faire des expériences sur l'arc électrique. Il a été utilisé pour l'enseignement de la physique à l'Ecole normale d'Institutrices de Limoges.





Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Eclateur (fabricant non renseigné),
<https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=23656>, consulté le 2026-07-29